Image not found or type unknown

Rsa et vente immobilière

Par **Adbox**, le **24/12/2016** à **09:13**

Bonjour,
J' ai 59 ans et Je suis au Rsa depuis maintenant 18 mois. Je ne peux plus faire face aux dépenses liées à la maison dont je suis propriétaire, taxe foncière entre autre. Cette maison est ma résidence principale.
Je mets donc cette maison en vente. Cet argent me servira à régler mes retards d'impôts et certaines factures dont je n'ai pu m'acquitter.
Je ne compte pas placer ce qui restera, mais simplement le laisser sur mon compte.
Je dois déclarer la somme de la vente de la maison à la caf, mais dans la mesure où cet argent ne sera pas productif d 'intérêts je ne leur "dois rien"...à savoir les fameux 3% qui semble être une retenue "illégale"...???
Merci de bien vouloir confirmer ou infirmer, ou me donner d'autres informations.
Sincères remerciements,
Cordialement,

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés